VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE RESIDENCE,

Dans le Troisième District

No 1611 Champs Elysées,

entre les rues Claiborne et Derbigny.

A L'ANCAN, MARDI, 24 AVRIL 1900, à MIDI.

À la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune.

Succession de Dudley R. Walker.

No 61,516—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

EN VERTU d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, ledit ordre daté le 21 mars 1900, et adressé à J. L. Onorato, un encanteur dûment licencié, dans et pour la paroisse d'Orléans je procéderai de vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, le MARDI 24 avril 1900 à midi, la propriété ci après décrite, à savoir:

Deux certaines lots de terre avec les bâtisses et privilèges qui y appartiennent ou en quelque sorte appartenant, situés dans le Troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Champs Elysées, Marigny, Derbigny et Claiborne, désignés comme lots Nos 3 et 4 sur un plan particulier dessiné par C. De Armas, daté 23 mai 1873. Lesdits lots se touchent l'un et l'autre et mesurent chacun, en mesure américaine, vingt-neuf pieds, un pouce et trois lignes de face à la rue Champs-Elysées sur cent onze pieds, neuf pouces et cinq lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans, ou un an, à l'option de l'acquéreur, en billets garantis par hypthèque et lien et privilège de vendeur sur ladite propriété, et stipulant de porter intérêt au taux de huit pour cent par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, l'acte de vente devant contenir toutes les clauses de garantie usuelles et de coutume, en ce qui concerne le paiement des frais d'avocat, transfert de polices d'assurances, etc, l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de l'année 1900 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, aussi les timbres du Revenu Intérieur des E. U. en vente, l'acquéreur devant déposer dix pour cent du prix de l'adjudication comme argent légal pour lier la vente et payer pour l'acte de vente qui sera passé pardevant Jno. R. Legier, Esq., notaire public.

Plan à la Bourse.

J. L. ONORATO,
Courtier en Propriétés Foncières et Encanteur, 827 rue Gravier.

22mars-23 24 25—avril 1 2 8 9 15 16 22 23 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence Moderne

Confortable, à deux étages,

Dans un des plus attrayants quartier du Sixième District!

No 377 RUE AUDUBON

JUSTE AU-DESSUS DU PARC,

A L'ENCAN,

Mardi, 17 avril 1900 à 12 M.,

—A LA—

BOURSE 840 RUE COMMUNE.

Succession de Elizah Harvey Wheeler.

No 61,494—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Division E.

EN VERTU d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, Juge de la Division E, Cour Civile de District Paroisse d'Orléans, ledit ordre signé le 12 mars 1900, et adressé à J. L. Onorato, un encanteur dûment licencié, dans et pour la paroisse d'Orléans, Je vendrai à l'encan, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, MARDI, 17 avril 1900 à 12 M. la propriété suivante:

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou en quelque sorte appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal quarante deux, borné par les rues Audubon (anciennement Chestnut), Wall, Walnut et Esther Sur un plan dudit ilet lesdits lots sont désignés par les numéros sept et huit, sont contigus, et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Audubon sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une résidence moderne en bois à deux étages, contenant vestibule de réception, salon, salle à manger cuisine, dépenses, 4 chambres à coucher, chambre à bains, et tous les autres avantages.

Conditions.—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1900 et les frais de timbres du revenu intérieur, un dépôt de 10 pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication, et payer pour l'acte de vente par devant H. Generes Dufour, Esq., N. P.

Plan à la bourse.

N. B.—Les personnes qui désirent connaître les conditions sur cette propriété peuvent consulter l'encanteur.

J. L. ONORATO,
Agent de Propriétés Foncières et Encanteur, 827 rue Gravier.

14 mars—14 15 18 19 25 26—avril 1 2 8 9 15 16 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE D'EXECUTEURS.

Propriété du Troisième District.

RESIDENCE A DEUX ETAGES

No 702 rue Désiré.

COIN ROYALE.

A L'ENCAN,

MARDI, 3 AVRIL 1900,

A MIDI,

A LA

Bourse des Propriétés Foncières,

NO 840 rue Commune.

SUCCESSION DE VEUVE B. F. JONES.

No 61,423—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Division C, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 1er mars 1900, et adressé à J. L. Onorato, un encanteur dûment licencié pour la paroisse d'Orléans, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, le MARDI, 3 avril 1900, à midi, la propriétés ci après décrites:—

Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, etc., située dans le Troisième District, de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 173 borné par les rues Désiré Royale (autrefois Casacalvo), Piété et Dauphine, et mesurant 49' 8" 6''' de face à la rue Désiré par 120' de profondeur et façade à la rue Royale.

Termes et conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance en un crédit de un et deux ans, en billets portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication, lequel au payement final, garantis par hypothèque spéciale et lien du vendeur, ensemble avec toutes les clauses de sécurité usuelles, le pacte de non-aliénation, le transfert de la police d'assurance, la clause de 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procédures judiciaires, etc., l'acquéreur devant assumer les taxes de 1900 en plus et au-dessus du prix de son enchère, et faire un dépôt de 10 pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Antoine Doriocourt, notaire public, aux frais de l'acquéreur qui paiera aussi pour tous les timbres du Revenu de l'Intérieur.

Plan à la Bourse.

J. L. ONORATO, Encanteur,
827 rue Gravier.

3 mars—3 4 5 6 11 12 18 19 25 26 —1 av 2 3

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jolie Maison à deux corps de logis,

Nos 1428 et 1430 rue Bourbon.

Mme James N. Brooks et als vs Louis Monlezun et als.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau 813 rue de la Commune, MERCREDI, 25 avril 1900, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à leur **Bureau et Bourse**, 813 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne:

EN vertu de et conformément à un jugement d'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, rendu en Cour en séance publique et signé en Cour en séance publique le 14 mars 1900, et en vertu d'un ordre de la même Honorable Cour et daté le 23 mars 1900, homologuant les délibérations de l'assemblée de famille dans l'affaire intitulée ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bagatelle maintenant Bourbon, Esplanade et Dauphine, lequel morceau ou portion de terre mesure, mesure américaine, 34 pieds 4 pouces 7 lignes de face sur la rue Bagatelle sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 4 lignes, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Les améliorations comprennent une jolie maison à deux corps de logis couverte en ardoises ayant onze chambres, citerne, Water Works, hangar, lieux d'aisance, un côté loué $13 par mois l'autre côte occupé par une des parties en intérêt.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur et la balance, s'il y en a, à un crédit de 1 et 2 ans représenté en billet pour ledit montant garantis par hypothèque spéciale avec privilège et lien de vendeur sur iad te propriété et portant 8 0|0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, l'acte de vente de contenir toutes les clauses de sécurité usuelles et de coutume telles que le transfert de la police, le paiement de 5 0|0 pour honoraires d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour enforcer le paiement desdits billets, le pacte de non aliénando et les acquéreurs d'assumer et de payer en sus du prix d'adjudication les taxes de l'année courante 1909, les timbres de l'Internal Revenue des E. U., doivent être payés par l'acquéreur qui sera tenu de faire un dépot de 10 0|0 comme garantie de compléter la vente.

Acte de vente pardevant G. M. Barnett, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Emile J. Meral, avocat.

24 mars—24 28—avril 4 11 18 25

Geo. G. Friedrichs & Cie.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 4812 BOURGOGNE,

Près l'avenue Jourdan.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 832 rue Commune—MARDI, 24 avril 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division E, daté le 19 mars 1900, et rendu dans la succession de Robt Meridith (ou Meridier), No 60,931 du dossier de ladite cour:

Le cottage en bois No 4812 rue Bourgogne, contenant 4 chambres, citerne, etc., plus complètement décrit comme suit, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Deslondes et Dauphine et l'avenue Jourdan, commençant à une distance de 97 pieds de l'encoignure des rues Bourgogne et Deslonde, et mesurant 78 pieds de face à la rue Bourgogne sur 30 de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, l'acquéreur assumant les taxes de 1900 et faisant un dépôt comptant de 20 pour cent pour lier la vente.

Acte de vente, incluant les timbres du Revenu Intérieur des Etats Unis, aux frais de l'acquéreur, pardevant B. Ronen, notaire.

24 mars—24 28—avril 1 8 15 22 à date

Paul & Gurley.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bonnes Propriétés Payantes.

Cottage double 3212-14 Sud Remparts.

Cottage double 1820-22 rue Toledano.

SUCCESSION DE LOUIS BABST.

PAR PAUL & GURLEY, Albert Paul, Encanteur, Bureau 727 rue Commune—Le MERCREDI, 18 avril 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 13 mars 1900, pour le compte de la succession de Louis Babst, (dossier No 61,375) il sera vendu à l'enchère publique:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses etc. qui s'y trouvent, droits, voies etc., à cela appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Denis (maintenant Sud Remparts), Dryades, et Harmony et la ligne de division du faubourg de Plaisance, (maintenant rue Toledano), d'après le plan par H Mozhanson, daté le 12 février 1847, et le dit lot mesurant 30 pieds de face à la rue St Denis maintenant S. Remparts, sur 120 pieds de profondeur entre ligne parallèles, mesure américaine. Les améliorations comprennent un bon et payable cottage double connu comme les Nos 3212 et 3214 rue Sud Remparts et contenant 4 chambres de chaque côté, hangar, citerne etc; bonne entrée pour wagon sur un côté; la propriété toujours louée et rapportant $22 par mois.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses, etc., qui s'y rouvent, dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Baronne, Toledano et l'avenue de la Louisiane, étant la moitié la plus près de la rue Baronne du lot désigné comme le No 2 sur un devis annexé à un acte pardevant A. Doriocourt, notaire, le 28 mars 1856, ledit lot mesurant 30 pieds de face à la rue Toledano sur 128 pieds de profondeur, plus ou moins Les améliorations comprennent un bon cottage double, connu comme les Nos 1820 et 1822 rue Toledano, agréablement subdivisé, bons locataires et rapportant $20 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus ou le tout comptant à l'option de l'acquéreur, labalance s'il y en a, garantie par billets à un et deux ans, avec lien et privilège de vendeur, portant intérêt de 8 pour cent par an jusqu'au paiement, l'acquéreur assumant au-dessus de son enchère les taxes de ville et d'Etat de 1900; ensemble avec toutes les autres clauses usuelles de sécurité. Actes de ventes, incluant les du Revenu des E. U., aux frais des acquéreurs pardevant John Bassich, jr, notaire. L'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0|0 au moment de l'adjudication.

18 mars—18 25—avril 1 8 15 à date

M. C. Smith.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'affaire de la succession de John H. McFadden—No 61,139—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.—Par M. C. Smith, encanteur, LUNDI, le 9 avril 1900, à midi, au No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E daté le 28 février 1900, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir: Certains morceaux de terre dans la paroisse Tangipahoa et désignés comme lots 1, 2, 3, 4, 5 et 6 dans la section 25, T 4 S., de R. 6 E. dans le district de terre de Greensburg et contenant 459.21 acres. Conditions: Comptant et l'acquéreur devant payer toutes les dépenses encourues par l'acte de vente pardevant Fergus Kernan, Esq., notaire.

8mars—8 15 22 29—avril 4 9

Succession de Frances E. Tapken.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 60,687—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Mlle Pearl Tapken, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
21 mars—21 25 30 Greffier

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur, améliorée, du Troisième District,

Connue comme le cottage double Nos 2247 et 2249 rue St Claude, entre les rues Marigny et Mandeville.

Lawson F. Garic vs Mme P. Monk.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 61,606—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 26 avril 1900, à midi, la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 391, borné par les rues St Claude, Marigny, Mandeville et Marais, et mesurant environ trente pieds de face à la rue St Claude sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles; le dit lot est désigné sur les rolls d'assessement de la paroisse d'Orléans par le numéro dix-neuf, et est borné d'un côté par le lot numero dix-huit, appartenant à la propriété de Wappler, et de l'autre côté par le lot numéro vingt appartenant à M. Ovide Blondin.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Walter L. Gleason, avocat pour le plaignant.

23 mars—23 24 30—avril 5 12 20 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Sheriff de Meubles de Bureau de Valeur Magnifiques et Solides.

Consistant en Nombreux Desks, Tables, Casiers et Liasses de lettres.

LIVRES BLANCS, PAPÉTERIE, COFFRE-FORT.

Type-writer Remington, Machine patentée de valeur à adresser les enveloppes, Divers, etc.

Baker & Company vs W. H. Bachelor & Co. Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 61,307—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 27 mars 1900 à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

A mon entrepôt rue St Anne, entre les rues Royale et Chartres.

I. Un lot de meubles de bureau, installations, etc. Coffre en fer, Typewriter, articles divers, etc., d'après l'inventaire enregistré.

II. Un lot de billets, chèques, mandats, certificats d'action etc, d'après la liste enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Fenner Henderson et Fenner, avocats pour les plaignants.

15 mars—15 20 24 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

EN VERTU D'UN WRIT DE FIERI facias dans l'affaire de Lizzie Nagler et als vs George Weimsn, No 60,950 de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, j'ai saisi et procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, rue Ste Anne, entre les rues Royale et Chartres, le SAMEDI 31 mars 1900 à 10:30 heures A. M.:

Un lot assorti de meubles de maison, tapis, divers, etc, d'après inventaire.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Théo. Cotsonis, avocat pour le plaignant.

20 mars—20 21 26 31

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Dennis Ahern.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43,616 — Division "D"—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Frank Zengel, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
24 mars—24 28—avril 2 Greffier.

Succession de Mme Johanna Gabrielle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 61,673—Division A—Attendu que Siviro Gabrielle a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Johanna Gabrielle, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

Frank Zengel, avocat.

20 mars—20 24 29

Succession de Mme Anna Barbara Seyler, veuve de Valentine Reinhard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 61,693—Division C—Attendu que William B. Duncan, Jr, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Anna Barbara Seyler, veuve de Valentine Reinhard, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

James B. Rosser, Jr, avocat.

22 mars—22 26 31

Succession de John Mecking.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 60,485—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Zengel, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour,

PAUL O. GUERIN,
18 mars—18 22 27 Greffier.

Succession de Aunise Bugnon, femme décédée de Octave Boasso.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 61,676—Division E—Attendu que Octave Boasso a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Anaise Bugnon, femme décédée de Octave Boasso, décédée intestat; avis est par le présent donné a tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

18 mars—18 22 27

Succession de Mme Eugénie Montet, femme de Antoine Degeorge.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 60,983—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Auguste Huard, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

20 mars—20 24 29

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'intérêts, etc., en contrats, procès, etc.

A. Baldwin & Co., Ltd, vs William W. Charlton.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 57,292—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de district pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 avril 1900, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1. Tous les droits, titres et intérêts du défendeur, William W. Charlton, dans et à un contrat pour la construction d'une banquette en briques des deux côtés de la rue Français, de la rue Claiborne à la rue Broad, sous l'ordonnance No 13,577, C. S.

2. Tous les droits, titres et intérêts du défendeur. William W. Charlton, dans et à un contract pour la construction d'une banquette en briques des deux côtés de la rue Royale, de l'avenue Lafayette à l'avenue Poland, sous l'ordonnance No 13 541, C. S. Lesdits contrats ayant été exécutés pardevant J. J. Woulfe, notaire, le 3 septembre 1897.

3. Tous les droits, titres et intérêts du défendeur, William W. Charlton, dans et aux procès suivants:

W. W. Charlton vs Alexander Dussel, No 39,713.

W. W. Charlton vs Paul Sarpy, No 39,966.

W. W. Charlton vs David C. Bell, No 39,967.

W. W. Charlton vs Lawrence McConnell, No 39 968.

W. W. Charlton vs Anthony Sambola, No 39 969.

W. W. Charlton vs Joseph T. D. Terrebonne, No 39,970.

W. W. Charlton vs Mme Eliza Tobin, femme de Wm Lawless, No 39,971.

W. W. Charlton vs Gustave Seidel, No 39,972.

W. W Charlton vs Wm Gomez, No 39,973.

W. W. Charlton vs Matte Parun, No 39,974.

W. W. Charlton vs Tony M. Massich, No 39,975.

Tous du dossier de la Première Cour de Cité, Nouvelle Orléans. Aussi, tous les droits, titres et intérêt du dit défendeur dans et au procès suivant, intitulé: W. W. Charlton vs Conrad Frey, No 61,112 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Aussi, tous les droits, titres et intérêt du dit défendeur dans et à un procès intitulé: W. W. Charlton vs Alexandre Dussel, maintenant en appel pardevant la Cour d'Appels, No 2103 du dossier de ladite cour.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Wm C. McLeod, avocat pour les plaignants.

24 mars—24 27 31—avril 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur du Deuxième District.

Formant le coin des rues Tonti et Hôpital.

Bâtisses connues comme No 1206 rue Tonti.

John Munford & Co vs Victor Jambois.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 61,560—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier district de cette ville, le JEUDI 26 avril 1900, à midi, de la propriété ci après decrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges y appartenant, incluant tous le droits d'aération, situé dans le Quatrième District de cette ville, autrefois faubourg Lafayette, dans l'ilet borné par les rues Water (fleuve Mississipi), Philip, Tchoupitoulas, (autrefois Louisa) et Jackson, désigné par le numéro quatre sur un plan fait par Hahn et Thompson, daté le 2 février 1843 déposé dans les archives de H. B. Cenas, alors notaire dans cette ville, et mesurant environ vingt et un pieds quatre pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur quatre vingts pieds de profondeur entre lignes parallèles, avec une façade de vingt et un pieds quatre pouces sur la rue Water.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Sherif civil de la Paroisse d'Orléans.

P. Crabites, avocat pour le plaignant.

24 mars—24 30—avril 5 12 20 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur et Améliorée dans le Quatrième District.

Connue comme le No 2207 rue Water et No 2208 rue Tchoupitoulas (courant à travers vers le square) entre les rues Jackson et Philip.

Frank Sonntag vs Frederick Rockel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 61,625—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI le 26 avril 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en quelque sorte, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 63, borné par les avenues St Charles et Nashville et les rues Arabella et Remparts, maintenant Cornelius ou St-Denis, ledit lot est désigné par le No "Un" sur un plan de H. W. W. Reynolds, C. E., en date du 14 mai 1890, et annexé à un acte pardevant M. T. Ducros, ancien notaire, le 30 mai 1890, lequel dit lot mesure cinquante pieds de face à la rue Arabella par cent vingt pieds de profondeur et de face sur la rue Remparts ou Cornelius.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Carroll et Carroll, avocats pour les plaignants.

16 mars—16 23 30—avril 5 12 19

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'un bail et droit d'occupation.

Harry H. Hodgson vs F. G. Hornberger.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 61,403—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 27 mars 1900 à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

A mon entrepôt rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres,

I—Le terme non expiré du bail du rez-de-chaussée des lieux, No 318 rue Royale—le loyer étant de $30 par mois, payable tous les mois, et le bail expirant le 30 septembre 1900, et dans le cas où ledit bail ne serait pas vendu, alors il sera offert en vente.

II—Le droit l'occupation du rez-de-chaussée desdits lieux Nos 318 rue Royale, de la vente au 30 septembre 1900.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Dart et Kernan, avocat pour le plaignant.

15 mars—15 20 24 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de grandes propriétés de valeur, améliorées du Premier District,

Sur la rue Girod, entre les rues Front et Fulton (la rue à l'arrière étant Notre Dame), et sur les rues Front et Fulton, formant les encoignures de chacune des dites rues avec la rue Girod et ayant une façade entière sur la rue Girod, (la rue à l'arrière étant Lafayette.)

Mme Mary G. T. Stempel, gardienne, vs Frank L. Gordon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 61,426—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 12 avril 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Premièrement—Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Girod, Fulton, Front et Notre-Dame désigné par le No 2 et mesurant vingt-quatre pieds un pouce et une ligne de face à la rue Girod, vingt-quatre pieds deux pouces de largeur dans le fond sur une profondeur de soixante-et onze pieds et deux lignes sur la ligne de division du lot No 1 et soixante-et onze pieds sept pouces et six lignes de profondeur sur la ligne de division du lot No 3.

Deuxièmement — Un certain lot de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Fulton Girod, Front et Lafayette, désigné par le No 13 et mesurant vingt quatre pieds deux pouces et sept lignes à la rue Fulton, cent vingt pieds, un pouce et deux lignes à la rue Girod, vingt quatre pieds trois pouces et trois lignes à la rue Front et cent dix neuf pieds onze pouces et deux lignes sur la ligne du lot No 14.

Troisièmement — Deux certains lots de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Fulton, Front, Girod et Lafayette, désignés par les Nos 13 et 14, et mesurant comme suit: Le lot No 13 mesurant vingt quatre pieds deux pouces et sept lignes de face à la rue Fulton, vingt quatre pieds trois pouces et trois lines à la rue Front, sur cent dix neuf pieds sept pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 12, et cent dix neuf pieds neuf pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 14. Le lot No 14 mesurant vingt quatre pieds deux pouces et sept lignes de face à la rue Fulton, vingt quatre pieds trois pouces et trois lignes à la rue Front et cent dix neuf pieds neuf pouces et dix lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 13 et cent dix neuf pieds onze pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 15.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

E. Howard McCaleb, avocat pour la plaignante.

9 mars—9 10 16 23 30—avril 5 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Importante et Attrayante par le Sherif

Du Contenu et Installations des Salons d'un Club Social Magnifiquement Meublé et Choisi,

Connu comme le New Orleans Press Club,

Au No 320 rue St-Charles,

Consistant en Superbes Meubles de Salon, Lounges, Chaises Confortables, Six Ameublements complets de Chambres à Coucher, Literie, Menuiseries de Manteaux de Cheminées, Candélabres, Pendules, Ornements, Statuettes, Gravures, Peintures, Buvette et Installations de Buvettes Complètes, Tapis, Rideaux, Tables de Cartes et de Poker, aussi un Magnifique Piano, Coffrefort, Table de Pool, Installations, Réfrigérateur, etc., Verrerie, Faïence, et nombre d'autres Articles.

John McCloskey vs New Orleans Press Club.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 61,207—En vertu d'un ordre de vente, daté le 13 mars 1900, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, LUNDI, le 26 mars 1900, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les meubles et propriétés mobilières contenus dans les **trois étages supérieurs du local**

No 320 rue St Charles,

d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

B. McCloskey et P. S. Benedict, avocats pour le plaignant.

14 mars—14 20 24 25 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Extensive et de Valeur du Premier District.

Formant l'encoignure des rues Gravier et Clark, dans l'ilet borné par lesdites rues et les rues Génois et Commune.

Rosetta Gravel Paving and Improvement Co. vs Edward Adler.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 54,629—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 12 avril 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Cinq certains lots de terre dans l'ilet borné par les rues Gravier, Clark, Génois et Commune ou avenue Tulane. Lesdits lots sont désignés comme lots Nos 1 2 3, 4 et 5 d'après un plan de L. Reizentstein daté le 30 juin 1869, un devis duquel est annexé à un acte pardevant M. Gernon, notaire, le 26 mai 1893. Lesdits lots sont contigus et mesurant chacun vingt-huit pieds un pouce sept lignes de